

REVUE DE LA SEMAINE

Le décret le plus odieux et le plus inique contre la religion catholique et ses dignes ministres en France a été mis à exécution le 30 juin dernier. Ce décret que le Gouvernement français faisait publier le 29 mars dernier, donnait aux RR. Pères Jésuites, c'est-à-dire à leur société connue sous le nom de "Société de Jésus," trois mois pour se dissoudre et pour évacuer les établissements qu'elle occupe sur la surface du territoire de la république française. Cette terrible et cruelle persécution, malgré une attente de trois mois devait recevoir sa complète exécution. Au moment même où le gouvernement français rappelle les derniers criminels de la commune de 1871, il met à exécution des décrets illégaux qui proscrivent les religieux, c'est-à-dire les hommes les plus honnêtes et les plus utiles de la société, plus que cela encore, les ministres du Christ.

Comme le disait M. Verspeyen, à une réunion tenue récemment à Gand, Belgique: "La suprême prière de saint Ignace de Loyola se réalise sous nos yeux d'une manière frappante. La Compagnie de Jésus est étroitement associée à la Passion de Jésus Christ et de l'Eglise; elle a la primeur de toutes les épreuves, elle recueille l'essence de toutes les haines, elle obtient la meilleure part de toutes les persécutions."

Le 30 juin 1880 restera comme la date de cet ignoble attentat commis par le Gouvernement républicain contre des religieux que respectent, dans le monde entier, toutes les honnêtes gens. Ce jour là même, à Paris, les jésuites étaient enlevés de leurs cellules à leur établissement, rue des Sèvres. Malgré leur protestation contre la violation de domicile, ces vénérables persécutés se soumettaient. Les cellules ont été forcées et visitées l'une après l'autre, et de quart d'heure en quart d'heure un ou deux Pères expulsés sortaient au bras d'un député ou d'un sénateur venus aussi pour protester à la tête de nombreux catholiques qui ne cessaient de crier: "Vivent les Jésuites! Vive la liberté! Au revoir! A bientôt!" Dans les maisons voisines, les femmes, aux fenêtres, agitaient leurs mouchoirs en acclamant les Pères; et de braves ouvriers en blouse s'offraient pour donner le bras à ceux-ci et les accompagner.

Cette scène émouvante se renouvelait de quart d'heure en quart d'heure, au fur et à mesure des expulsions qui se succédaient lentement. Partout dans toute la France, dans ce jour néfaste, les Jésuites furent expulsés de leur domicile; partout il y eut mêmes protestations, mêmes violences; partout aussi il y eut acclamations sympathiques de la part des catholiques.

Voici ce que nous lisons, à propos des Jésuites expulsés de France, dans la *Tribune* de New York, journal protestant:

"On prétend qu'il va bientôt nous arriver de France des prêtres, des religieux et des instituteurs cléricaux, autrement dit "de Frères"; disons leur par avance qu'ils seront les bienvenus. L'exode d'une partie du clergé français en Amérique ne pourra que nous faire plaisir. En 1793 nous avons reçu les prêtres français qui fuyaient la persécution; ce n'est pas en

1880 qu'on nous trouverait moins hospitaliers. L'arrivée des Frères enseignant nous causerait une satisfaction particulière; nos écoles sont bien tenues, mais les exigences croissantes des maîtres, des professeurs, des instituteurs et des institutrices deviendraient, à la longue, intolérables, et un peu de concurrence à bon marché ne serait pas inutile. Des hommes vêtus de bure, qui n'ont dans la vie d'autre but que d'enseigner la jeunesse, que les préoccupations de la famille ne rendent nullement exigeants pour les honoraires, et qui se contenteraient de 260 dollars par année seront une acquisition précieuse; et puis, dans nos immenses territoires du *Far-West*, il y a encore bon nombre de tribus sauvages qu'il vaudrait mieux civiliser que détruire à l'aide de ces auxiliaires néfastes: la carabine et l'eau-de-vie; l'expérience a prouvé que personne n'égalait les prêtres catholiques dans l'apostolat civilisateur de ces tribus. Lorsqu'en 1847, après les victoires du général Scott et du général Taylor sur les Mexicains, le colonel Kearney prit, pour nous, possession de la Californie avec une simple poignée d'hommes, comment se fait-il que les Indiens lui aient offert si peu de résistance? C'est que, grâce aux *precidios*, aux missions et aux Jésuites, ils se trouvaient naturellement disposés à recevoir les chrétiens, comme des frères."

— L'honorable M. Chapleau, à la séance du 15 juillet de l'Assemblée Législative soumettait à la considération de la Chambre, la résolution suivante:

"Que la section 10 de l'acte de cette Province, 32 Vict., chap. 14, soit rappelée et que la suivante lui soit substituée: Chaque société de colonisation soumettra, chaque année, un rapport de ses opérations et un état de ses recettes et dépenses, certifié par une personne compétente nommée par le commissaire de l'agriculture et des travaux publics, pour auditer ces comptes. Le commissaire devra faire faire des travaux sur les chemins de colonisation, jusqu'à un montant égal à un tiers de la somme souscrite par chaque associé. Ces travaux seront entrepris sur la demande formelle du bureau d'administration de chaque société."

Cette résolution a été adoptée, et un projet de loi basée sur ces résolutions a été en conséquence présenté à la Chambre.

La question de l'établissement de manufactures de sucre de betteraves a été de nouveau soumise à l'attention des membres, à cette même séance.

Personne plus que les honorables MM. Beaubien et Joly ne pouvaient mieux démontrer l'importance de cette exploitation; comme membres du Conseil d'agriculture ils ont dû faire une étude approfondie de la question, et comme agriculteurs pratiques, ils ont été à même de reconnaître les avantages de cette culture sous différents points de vue de notre économie agricole: aussi devaient-ils de nouveau attirer l'attention de la Législature sur cette nouvelle exploitation.

L'Hon. M. Joly propose les résolutions suivantes: "Que cette Chambre est d'avis que la manufacture de sucre de betteraves rendrait les plus grands services à la Province, en augmentant le rendement du sol, et en donnant une impulsion puissante et nouvelle à l'agriculture.

"Que les promoteurs de cette entreprise dans la province et leurs associés en Europe, qui travaillent